

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière tenue lundi, le 1^{er} mars 2021 à 19H00 au Centre culturel Dr Marc Héту au 624, rue Notre-Dame à Saint-Chrysostome, sous la présidence du maire suppléant M. Marc Roy.

Étant donné que notre municipalité est en zone rouge en raison de la crise sanitaire, la séance a lieu à huis clos et est enregistrée.

	Mode de présence
M. le maire Gilles Dagenais	Absence motivée
Mme la conseillère Colette Jaquet, district #1	En salle
M. le conseiller Marc Roy, district #2	En salle
M. le conseiller Steve Laberge, district #3	En salle
M. le conseiller Richard Beaudin, district #4	En salle
Mme la conseillère Mélissa St-Jean, district #5	En salle
M. le conseiller Mario Henderson, district #6	En salle

Mme Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale/secrétaire-trésorière est présente en salle et rédige le procès-verbal et Mme Linda Hébert, trésorière est également présente.

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

2021-03-063

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remis aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 19H04 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2021-03-064

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- Paiement taxes municipales;
- Demande de M. Réal Hamelin;
- Suivi dossier Pierre Cardinal / Coin rangs St-Antoine et Rivière noire sud

ADOPTÉ

2021-03-065

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{er} ET 10 FÉVRIER 2021

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux du 1^{er} et 10 février 2021 tels que rédigés;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte les procès-verbaux tels que rédigés.

ADOPTÉ

2021-03-066 4. APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER le paiement des comptes selon la liste déposée à la séance régulière du 1^{er} février comme suit :

- Liste des comptes à payer au 1^{er} mars 2021 : 64 103.62 \$
- Liste des paiements émis du 2 au 28 février 2021 : 57 091.90 \$
- Liste des salaires payés pendant cette période : 34 811.17 \$

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je, soussignée, Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

MOT DU MAIRE

6. PAROLE DU MAIRE

Aucun point à rapporter.

7. PAROLE AUX RESPONSABLES DES DIFFÉRENTS COMITÉS

La conseillère Mélissa St-Jean mentionne que la ligue de deck hockey a lancé la saison 2021 tout en attendant les exigences de la santé publique en raison de la pandémie.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

8. CANDIDATURES POSTE DIRECTEUR GÉNÉRAL/SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Le point est reporté.

2021-03-067 9. SOUSSION POUR PHOTOCOPIEUR

ATTENDU QUE nous devons faire l'acquisition d'un nouveau photocopieur pour le bureau de la direction générale;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à divers fournisseurs pour l'achat d'un photocopieur;

ATTENDU QUE nous avons reçu trois soumissions;

Après délibération

Proposé par le conseiller Richard Beaudin

Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE retenir la soumission de *BureauTech 2000 Inc.* pour un photocopieur modèle Canon IR-ADV 525IF V3 au coût de 3 364.00 \$, plus taxes. Le montant de cette dépense sera pris dans le budget de fonctionnement.

ADOPTÉ

2021-03-068

10. DEMANDE DU PROPRIÉTAIRE / CONFORMITÉ DE LA FONDATION DU 8, RUE RODRIGUE

CONSIDÉRANT les nombreuses requêtes du demandeur demandant la conformité de la fondation du 8, rue Rodrigue;

CONSIDÉRANT QU' un jugement (#760-17-001419-079) a été rendu en date du 11 juillet 2011 dans ce dossier;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal déjà répondu à sa requête dans une résolution portant le #2020-06-149;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE retourner la résolution #2020-06-149 par courrier recommandé à M. Charbonneau et de l'informer que pour la municipalité ce dossier est clos.

ADOPTÉ

II. DÉPÔT DE LA LISTE DES VACANCES 2021

Le conseil municipal accuse réception de la liste des vacances 2021. Des discussions ont lieu relativement aux vacances de la directrice générale, à quel moment elle pense céder ses vacances étant donné son départ à la retraite à la fin juin.

Puisque l'inspecteur municipal n'a pas donné ses dates de vacances, le conseil municipal est dans son droit de connaître à quel moment l'employé désire les prendre. La directrice générale devra informer ce dernier qu'il doit céder ses dates de vacances, tel que stipulé dans la « Politique administrative des employés », à l'article 10.5 : *L'employé est tenu de compléter le calendrier de vacances annuelles dont il aimerait bénéficier avant le 1^{er} mars de chaque année.*

II.1 TRANSPORT ADAPTÉ DU HAUT-SAINT-LAURENT

Le conseil municipal accuse réception des coûts de transport pour le Transport Adapté du Haut-Saint-Laurent. Des discussions ont lieu entre les membres du conseil entre autres quels sont les avantages d'adhérer au Transport Adapté du Haut-Saint-Laurent versus le Transport Adapté du Haut-Richelieu et les coûts pour les usagers.

2021-03-069

TRANSPORT ADAPTÉ

CONSIDÉRANT QUE Transport Adapté du Haut-Richelieu ne dessert la ville d'Huntingdon;

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de transport vers cette destination par un usager;

Proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander au ministère des Transports si une entente entre les services de transports adaptés du Haut-Saint-Laurent et Haut-Richelieu serait possible ou s'ils ont une solution à nous suggérer.

ADOPTÉ

2021-03-070

II.2 TRANSMISSION LISTE OFFICIELLE – VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT la liste préliminaire préparée et déposée au conseil municipal le 1^{er} février dernier;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil numéro 2021-02-037 demandant qu'un dernier avis, sous forme de courrier recommandée, soit expédié aux personnes ayant des arrrages de taxes municipales de plus de 2 ans, en tout ou en partie;

CONSIDÉRANT que, dans cet avis, la municipalité laissait jusqu'au 25 février 2021 pour payer les arrrages sans quoi leur dossier serait transféré à la MRC le Haut St-Laurent afin de procéder à la vente pour non-paiement de taxes;

CONSIDÉRANT l'article 1023 du Code municipal indiquant la procédure prescrite par la loi pour procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, exige du conseil municipal une résolution autorisant la vente par la MRC du Haut Saint-Laurent en indiquant les renseignements suivants :

- les noms et qualités de toutes les personnes endettées pour les taxes municipales ou scolaires;
- la désignation de tout immeuble assujetti au paiement des taxes municipales ou scolaires;
- la somme totale des taxes qui affectent ces immeubles, pour des fins municipales ou scolaires;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents ce qui suit :

DE mandater la trésorière à préparer liste officielle des immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées depuis plus de deux ans, en tout ou en partie;

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Chrysostome autorise l'envoi de cette liste officielle à la MRC le Haut St-Laurent pour défaut de paiement de taxes et nomme le directeur(trice) générale ou son adjoint(e) à agir au nom de la municipalité, s'il n'y a pas preneur.

ADOPTÉ

SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE

2021-03-071

12. DEMANDE DU SERVICE INCENDIE / ACHAT ÉCHELLE

CONSIDÉRANT le besoin d'acheter une échelle portative pour le service incendie;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER l'achat d'une échelle portative au coût de 957.00 \$, plus taxes.

ADOPTÉ

12.1 SUIVI APPEL D'OFFRES CAMION INCENDIE

La directrice générale mentionne que les derniers correctifs ont été apportés au devis camion incendie et il sera mis sur SÉAO sous peu.

2021-03-072 12.2 PROPOSITION SERVICE BIRON / EXAMENS MÉDICAUX

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel de candidatures afin de combler des postes de pompiers;

ATTENDU QUE dans l'appel d'offres la municipalité se réserve le droit d'exiger un bilan médical de pré-embauche;

ATTENDU la proposition de service de Biron en date du 9 mars 2021;

Après délibération
Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE les candidats retenus pour le service incendie devront passer un examen médical et évaluation de capacité fonctionnelle. La municipalité s'engage à défrayer les frais des examens seulement. Le conseil municipal mandate la directrice générale à signer l'entente de services de Biron.

ADOPTÉ

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, HYGIÈNE DU MILIEU ET BÂTIMENTS

2021-03-073 13. SOUSSION CHARGEUSE-RÉTROCAVEUSE

ATTENDU la volonté du conseil municipal de faire l'achat d'une chargeuse-rétrocaveuse car celle que nous avons n'est plus opérationnelle;

ATTENDU QUE cette dépense avait été planifié dans nos prévisions budgétaires;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé, en février dernier, à un appel d'offres public sur SÉAO pour faire l'acquisition d'une chargeuse-rétrocaveuse neuve;

ATTENDU QUE nous avons l'offre de deux soumissionnaires, dont :

Soumissionnaire	Montant (incluant les taxes)
René Riendeau (1986) inc.	179 472.53 \$
Brandt	185 224.73 \$

Après délibération entre les membres du conseil,
Il est proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission de *René Riendeau (1986) inc.* au montant de 169 257.00 \$, taxes incluses en y ajoutant l'option pour attache rapide hydraulique installée.

QUE cette dépense sera financée avec la subvention du *Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports*, de même qu'avec une partie du surplus libre.

ADOPTÉ

2021-03-074 14. SOUSSION COUPE DE GAZON 2021 / PARC CÉCILE-ROCHFORT

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à un appel d'offres à cinq soumissionnaires pour la coupe de gazon au parc Cécile-Rochefort pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu les cinq soumissions suivantes :

Soumissionnaire	TOTAL AVEC TAXES
9114-6613 Québec inc.	11 957.40 \$
Entreprise J3C inc.	13 700.91 \$
9384-1815 Québec inc.	14 026.95 \$
Aménagement KB	14 371.88 \$
Pelouse RSM	15 521.63 \$

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission 9114-6613 Québec inc. au montant de 11 957.40 \$, taxes incluses pour la coupe de gazon 2021 au Parc Cécile-Rochefort situé au 38, rue des Pins. Le montant de cette dépense sera pris à même le budget de fonctionnement.
ADOPTÉ

15. SOUSSIONS TRAVAUX MÉCANISÉS

Des appels d'offres sur invitation ont été acheminés aux contracteurs locaux. La liste des prix des soumissionnaires a été déposée et classée sous la cote 401-110.

2021-03-075 16. AUTORISATION DE PAIEMENT CANALISATION DE FOSSÉ ET ASSISE RANG DU MOULIN / FACTURE LES PAVAGES MCM INC.

ATTENDU les travaux de canalisation de fossé et assise rang Du Moulin;

ATTENDU QUE le contrat a été octroyé à Les Pavages MCM inc. pour un montant de 35 517.49, taxes incluses;

ATTENDU QU'il y a un surplus au niveau de la pierre;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE ce conseil municipal recommande d'effectuer le paiement au montant de 52 175.48 \$, taxes incluses à Les Pavages MCM inc.

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires pour le paiement de cette dépense à même les activités d'investissement.

ADOPTÉ

2021-03-076 17. AVIZO EXPERTS-CONSEILS / OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS PLAN ET DEVIS TECQ 2021

CONSIDÉRANT l'offre de la firme Avizo, Experts-Conseils pour la préparation de plans et devis tel que décrit dans l'offre de services professionnels N/Réf. GMDU-20-0678;

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels de la firme Avizo, Experts-Conseils pour un montant de 12 200 \$, plus taxes. QUE le conseil affecte les sommes nécessaires pour le paiement de cette dépense à même les activités d'investissement.

ADOPTÉ

2021-03-077 18. AVIZO EXPERTS-CONSEILS / OFFRE DE SERVICES PLAN ET DEVIS ÉMISSAIRE ALLEN

CONSIDÉRANT la soumission de la firme Avizo, Experts-Conseils pour effectuer des relevés de regards et recherche de raccordement inversés tel que décrit dans la soumission #2942;

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER la soumission de la firme Avizo, Experts-Conseils pour un montant de 2 999.15 \$, plus taxes.

QUE le conseil affecte les sommes nécessaires pour le paiement de cette dépense à même les activités de fonctionnement.

ADOPTÉ

2021-03-078

18.1 AVIZO, EXPERTS-CONSEILS / OFFRE DE SERVICES PLAN ET DEVIS ÉMISSAIRE ALLEN

CONSIDÉRANT l'offre de la firme Avizo, Experts-Conseils pour la préparation de plans et devis émissaire Allen tel que décrit dans l'offre de services professionnels N/Réf. GMDU-21-0336;

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels de la firme Avizo, Experts-Conseils pour un montant de 17 273 \$, plus taxes.

QUE le conseil affecte les sommes nécessaires pour le paiement de cette dépense à même les activités d'investissement.

ADOPTÉ

19. INCIDENT PONT SANTOIRE / TROTTOIR ET BORDURE DU PONT

La directrice générale fait un compte rendu de l'incident survenu sur le trottoir près du Pont Santoire où une dame a chuté le 18 juin dernier. Le dossier a été transmis à notre assureur et le trottoir est sous la responsabilité d'entretien de la municipalité et non du Ministère des Transports.

2021-03-079

20. SOUSSION AFFICHEUR DE VITESSE

ATTENDU QUE la municipalité désire installer deux (2) afficheurs de vitesse à l'entrée du noyau urbain;

ATTENDU QUE nous avons reçu deux (2) soumissions;

ATTENDU QUE nous avons déjà acheté ultérieurement un afficheur de vitesse de TRAFIC LOGIX INC., que nous en sommes satisfaits et que nous avons déjà d'instaurer dans notre système informatique le logiciel pour effectuer les lectures;

Après délibération;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE retenir la soumission de TRAFIC LOGIX INC. au montant de *6 108.00 plus taxes*. Cette dépense sera prise dans le budget de fonctionnement. Les soumissions sont déposées sous la cote 401-110.

ADOPTÉ

2021-03-080 **20.1 AFFICHEUR DE VITESSE / LOCALISATION ENDROIT**

CONSIDÉRANT que la municipalité désire implanter des afficheurs de vitesse sur son territoire aux deux endroits suivants, soit;

- Rang de la Rivière noire sud (Route 209) : Près du 285, rang de la Rivière noire sud
- Rang Sainte-Anne (Route 203) : Entre le 39 et 49, rang Sainte-Anne.

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander au ministère des Transports leur autorisation pour installer ces deux afficheurs de vitesse aux endroits désignés sur le plan.

ADOPTÉ

21. APPEL D'OFFRES SUR SÉAO / ASPHALTAGE RANGS DU MOULIN ET DUNCAN

Considérant que le conseil municipal désire procéder à un appel d'offres sur SÉAO pour l'asphaltage des rangs du Moulin et Duncan, le conseiller Mario Henderson désire rencontrer M. Pierre-Luc Poissant, chargé de projet de la firme Shellex afin de consulter les plans déposés. Le conseiller Richard Beaudin désire également y assister.

2021-03-081 **21. APPEL D'OFFRES SUR SÉAO / ASPHALTAGE RANGS DU MOULIN ET DUNCAN**

ATTENDU QUE la municipalité désire procéder à de l'asphaltage pour les rangs du Moulin et Duncan;

ATTENDU QU'UN mandat a été confié à la firme Shellex pour réaliser les plans et devis;

ATTENDU QUE deux conseillers, soient M. Mario Henderson et M. Richard Beaudin, ont manifesté leur intérêt à voir les plans finaux avant la publication sur SÉAO (Système électronique d'appel d'offres);

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'autoriser la publication des plans et devis sur SÉAO pour la réfection des rangs Duncan et Du Moulin sur recommandation des deux conseillers indiqués plus haut et de la directrice générale.

ADOPTÉ

22. DISPOSITION CHARGEUSE-RÉTROCAVEUSE CASE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire se départir de la vieille chargeuse-rétrocaveuse Case, le conseil désire attendre l'évaluation *René Riendeau (1986) inc.*

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2021-03-082 **23. OFFRE DE SERVICES GIAM / AFFECTATION DU TERRITOIRE, ZONE RURALE ET AUTRES**

ATTENDU QUE la municipalité désire revoir la zone rurale à des fins industrielles et de commerce lourd;

ATTENDU l'offre de services professionnel de la firme GIAM;

Après délibération
Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre de services pour un coût estimé à 17 000 \$ / dossier 19-AM-102. Le montant de cette dépense sera pris à même le budget de fonctionnement. Le conseil municipal désire une rencontre formelle avec M. Richard Brunet de la firme GIAM avant de débiter le processus.

ADOPTÉ

24. DEMANDE À TARGO

Le conseiller Richard Beaudin a communiqué avec M. Dominique Liaud de Targo afin de connaître à quel moment le service internet fibre sera accessible sur notre territoire. On lui a mentionné travailler activement dans ce dossier et que d'ici l'été le secteur urbain aura le service fibre optique.

24.1 DÉPÔT LISTE DES PERMIS ÉMIS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Le conseil municipal accuse réception de la liste des permis par l'inspecteur municipal pour la période du 1^{er} janvier au 25 février inclusivement.

LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE, CONTRIBUTION MUNICIPALE ET APPUI

2021-03-083 25. NOMINATION COMITÉ DE SUIVI / POLITIQUE MADA

CONSIDÉRANT qu'il faut nommer un comité pour le suivi de la politique MADA;

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE nommer les trois personnes suivantes :

- Mme Claudine Beaudin, directrice générale adjointe
- Mme Colette Jaquet, conseillère
- M. Mario Henderson, conseiller

ADOPTÉ

2021-03-084 26. DOSSIER POINT DE SERVICES CLSC SAINT-CHRYSOSTOME

CONSIDÉRANT que depuis janvier dernier notre point de service CLSC est fermé à la population en raison de la pandémie;

CONSIDÉRANT qu'il est primordiale d'offrir un service de proximité à notre population et des environs;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE réclamer dès maintenant la réouverture du point de services du CLSC de Saint-Chrysostome. Une copie de cette résolution sera acheminée à notre députée provinciale Mme Claire IsaBelle et au CISSS Montérégie-Ouest.

ADOPTÉ

2021-03-085 27. ÉCOLE MONTPETIT / AIDE FINANCIÈRE « SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE »

CONSIDÉRANT QUE la semaine de la persévérance scolaire se déroulait du 15 au 19 février dernier;

CONSIDÉRANT QUE la direction de l'école Montpetit nous a demandé de contribuer pour un montant de 680\$ afin d'acheter de petites récompenses aux élèves pour souligner cette semaine;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des élus avaient été contactés pour cette demande et qu'ils avaient donné leur accord;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENTERINER la décision de défrayer les coûts de 680 \$ à l'école Montpetit pour des friandises achetées chez « Mademoiselle Rose ».

ADOPTÉ

2021-03-086 28. DON RESIDENCE-ELLE - AFFECTATION SURPLUS COVID-19

ATTENDU QU'avec la pandémie, le stress et la charge mentale des femmes a encore augmenté;

ATTENDU QUE la demande de contribution d'aide financière de la Résidence-Elle du Haut-St-Laurent permettrait la réalisation d'une activité permettant une activité à saveur humoristique;

ATTENDU QUE l'aide financière octroyé à la municipalité par le Gouvernement du Québec en 2020, nous permet d'aider les organismes avec des dépenses supplémentaires reliées à la pandémie;

ATTENDU QUE cette demande est exceptionnelle et non récurrente;

Il est proposé par le conseiller Mario Henderson
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE remettre la somme de 1 000 \$ à la Résidence-Elle du Haut-St-Laurent, et que cette somme soit financée à même le « Surplus affecté – Covid-19 ».

ADOPTÉ

2021-03-087 29. UNIS POUR LA FAUNE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Chrysostome, est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

CONSIDÉRANT QUE l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (ravage) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

CONSIDÉRANT QU'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers; le maintien d'habitats de qualité; la prédation; et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle / femelle ;

CONSIDÉRANT QUE certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie ;

CONSIDÉRANT QUE selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170000 en 2007 à 130000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QU'UN des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures réglementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (RTLB);

CONSIDÉRANT QUE les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

CONSIDÉRANT QUE le Ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Steve Laberge

Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome appuie l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

QU'IL soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF , ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestier ou forestier et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

ADOPTÉ

CONSIDÉRANT QUE depuis février 2020, les besoins des utilisateurs terrestres et maritimes des ponts-levis N^{os} 9 et 10 ont été clairement exprimés aux gestionnaires de la CGVMSL.

CONSIDÉRANT QU'une communication de qualité repose sur un réseau d'information et d'échange efficace.

CONSIDÉRANT QUE la section du site web de la CGVMSL portant sur l'état des ponts de la région Maisonneuve est désuète et qu'elle ne permet pas aux utilisateurs d'obtenir en temps réel les informations sur les opérations des ponts-levis N^{os} 9 et 10.

CONSIDÉRANT QU'il est difficile pour les citoyens et les entreprises de notre communauté de communiquer les insatisfactions et de formuler des plaintes à la CGVMSL.

CONSIDÉRANT QUE l'absence d'une communication fiable sur les opérations des ponts-levis N^{os} 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement imposent des contraintes majeures à tous les utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE l'absence d'une communication fiable sur les opérations des ponts-levis N^{os} 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement engendrent des impacts majeurs et parfois regrettables pour les différents services de sécurité publique.

CONSIDÉRANT QUE l'absence d'une communication fiable sur les opérations des ponts-levis N^{os} 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement ont des répercussions économiques importantes pour les entreprises de toute la région;

CONSIDÉRANT QUE l'absence d'une communication fiable sur les opérations des ponts-levis N^{os} 9 et 10, les incidents maritimes et les bris d'équipement ont des conséquences sur la qualité des services des entreprises.

CONSIDÉRANT QUE le transport terrestre et maritime est crucial pour le développement économique des municipalités et des villes.

En conséquence
Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE les membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Chrysostome demande que la CGVMSL :

MODERNISE la section de son site web portant sur l'état des ponts de la région Maisonneuve en prévision de la saison 2021 afin que les utilisateurs puissent planifier leurs déplacements en temps réel. Cette page web dédiée devrait être ergonomique, facile à trouver et à consulter tant par ordinateur que par téléphone cellulaire.

MODERNISE la section de son site web portant sur l'état des ponts de la région Maisonneuve en prévision de la saison 2021 afin de permettre un accès facile aux utilisateurs afin qu'ils puissent formuler des plaintes et adresser des demandes d'information.

Informe systématiquement et rapidement les élus et acteurs concernés de la région par voie d'avis ou de communiqués quant aux bris et aux périodes d'entretien des infrastructures liées aux ponts-levis N^{os} 9 et 10.

ADOPTÉ

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

ATTENDU QUE 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DEMANDER au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

DE transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

ADOPTÉ

2021-03-090

32. OFFRE DE SERVICES « LES ÉVÉNEMENTS DROIT AU BUT » / CAMP DE JOUR 2021

ATTENDU QUE la municipalité désire offrir un camp de jour 2021;

ATTENDU QU'en raison de la crise sanitaire un nouveau concept doit-être mis en place afin de respecter les consignes sanitaires émises par la Santé publique;

ATTENDU QUE présentement nous n'avons plus de ressource en loisirs pour s'en occuper;

ATTENDU QUE le conseil municipal a rencontré M. Samuel Julien (Les Événements Droits au But) qui offre ses services professionnels pour l'organisation des activités et la gestion des animateurs pour le camp de jour été 2021;

Après délibération
Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre de services au montant de 15 000 \$ et que la somme sera prise dans le budget de fonctionnement POSTE 02-701-50-447. PAR CONTRE le conseil municipal désire ajouter la clause suivante : advenant une force majeure, empêchant les activités du camp de jour, la municipalité pourra résilier l'entente avant le 31 août 2021. Le conseil municipal mandate la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de services professionnels.

ADOPTÉ

2021-03-091 33. APPEL D'OFFRES EMPLOYÉS CAMP DE JOUR 2021

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D’AFFICHER dans le moment opportun des offres d’emploi les postes suivants :

- Coordonnateur du camp de jour;
- Animateur au camp de jour;
- Employé à l’embellissement

ADOPTÉ

2021-03-092 34. APPUI ENVERS LA CAMPAGNE VERS DES COLLECTIVITÉS DURABLES

ATTENDU QUE les populations sous-bancarisées et non bancarisées ont un urgent besoin d’avoir accès à des services bancaires, car des milliers de villages et des municipalités rurales n’ont aucune succursale bancaire et plus de 900 municipalités ont exprimé leur appui pour la mise en place d’une banque postale;

ATTENDU QUE, au Canada, des milliers de personnes n’ont pas accès à Internet haute vitesse, et que le gouvernement fédéral promet depuis longtemps d’intervenir afin de leur donner accès à un service à large bande;

ATTENDU QUE des mesures doivent être prises sans délai pour mettre en place un solide réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques;

ATTENDU QUE, pour atteindre les cibles de 2050 en matière de neutralité carbone, Postes Canada doit fortement accélérer l’électrification de son parc de véhicules;

ATTENDU QUE les bureaux de postes, dont le réseau couvre l’ensemble du pays, sont en mesure de fournir une vaste gamme de services à la manière de carrefours communautaires;

ATTENDU QUE les facteurs et factrices de Postes Canada, tant en milieu urbain qu’en milieu rural, sont en mesure de fournir un service de vigilance auprès des personnes vulnérables afin qu’elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possibles;

ATTENDU QUE Postes Canada est tenue de faire sa part pour mettre en place une relance après-pandémie qui soit juste;

ATTENDU QUE le rapport intitulé *La voie à suivre pour Postes Canada*, déposé dans le cadre de l’examen du service postal public, mené en 2016 par le gouvernement fédéral, recommande que Postes Canada diversifie ses services et qu’elle les adapte aux besoins de la population, qui sont en constante évolution;

ATTENDU QUE le Syndicat de travailleurs et travailleuses des postes (STTP), grâce à sa campagne *Vers des collectivités durables*, propose une vision du service postal à l’ère numérique et post-carbone qui apporte des solutions à ces besoins, et bien davantage;

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome appuie la campagne *Vers des collectivités durables* et écrive à la ministre des Services publics et de l’Approvisionnement, l’honorable Anita Anand, pour lui faire part des raisons qui justifient son appui et y joigne une copie de la présente résolution.

ADOPTÉ

2021-03-093 35. AMBIOTERRA / DEMANDE D'APPUI POUR LA DISTRIBUTION DE PLANTS D'ARBRES

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome distribue depuis de nombreuses années des plants d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre qui a lieu en mai;

ATTENDU QU'EN raison de la pandémie la distribution a été mise sur pause en 2020;

ATTENDU QUE l'organisme Ambioterra désire un appui favorable pour la distribution de plants d'arbres ce printemps;

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de tenir en 2021 la distribution des plants d'arbres.

ADOPTÉ

2021-03-094 36. FONDATION ÉCUCATIVE CVR / CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Proposé par le conseiller Steve Laberge
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE faire un don de 100 \$ à la Fondation Éducative CVR dans le cadre de leur campagne de financement 2021 en guise d'encouragement pour récompenser le rendement scolaire, la persévérance et faciliter les études postsecondaires.

ADOPTÉ

37. AMBIOTERRA / LOYER

La directrice générale informe les membres du conseil avoir eu une discussion avec Mme Priscilla Gareau de l'organisme Ambioterra. Il a été question entre autres de l'augmentation du loyer, qu'il souhaite être avisé à l'automne s'il y a augmentation afin qu'elle puisse en aviser son conseil d'administration, que le loyer a considérablement augmenté pour 2021. La directrice générale dit le montant des loyers de 2020 versus 2021. Le conseil municipal désire rappeler qu'un des locaux avaient été prêtés de façon temporaire en 2019 avec un coût minime et qu'il faut tenir compte aussi du nombre de pied carré que l'organisme occupe, leur superficie d'occupation a augmenté avec les années.

VARIA

PAIEMENT TAXES MUNICIPALES

Le conseiller Steve Laberge dit avoir été interpellé par un citoyen pour avoir accès à l'Hôtel de ville pour le paiement de ses taxes. La directrice générale mentionne qu'un citoyen qui désire payer ses taxes peut venir à l'hôtel de ville, se présenter à la porte avant (au 2^e étage) où un membre du personnel ira ouvrir la porte.

2021-03-095 DEMANDE DE M. RÉAL HAMELIN / TIM HORTON

ATTENDU QUE le conseiller Richard Beaudin mentionne avoir reçu une demande de M. Réal Hamelin dans laquelle il souhaite un appui de la municipalité pour la venue éventuelle d'un Tim Horton sur notre territoire;

Après délibération
Proposé par le conseiller Richard Beaudin

Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE les membres du conseil municipal va lui acheminer une lettre dans laquelle la municipalité est favorable à la venue d'un Tim Horton sur notre municipalité.

ADOPTÉ

SUIVI DOSSIER PIERRE CARDINAL / COIN RANGS ST-ANTOINE ET RIVIÈRE NOIRE SUD

Le conseiller Mario Henderson désire connaître le cheminement du dossier de M. Pierre Cardinal au coin des rangs Saint-Antoine et Rivière noire sud? La directrice générale mentionne que le notaire fonctionne au ralenti pour cause de maladie mais qu'au mois d'avril tous les documents devraient être prêts pour signature.

PISTE CYCLABLE

Le conseiller Mario Henderson suggère dans les prochains plans qui seront préparés par la firme Avizo de prévoir la chaussée en conséquence pour l'aménagement d'une piste cyclable. c.c. Avizo, Experts-conseils

2021-03-096 25. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière à 23H30 l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ

Monsieur Marc Roy
Maire suppléant

Madame Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale/Secrétaire-trésorière